

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2026

COMPTE -RENDU

Cette année, les conseils d'administration de la SA et de SIA ont fait le choix d'organiser les deux assemblées générales au même moment. L'assemblée générale annuelle de l'Association Soutenir l'Insertion à Antony (S.I.A) s'est donc réunie le mardi 19 mai 2026 à 10 heures au 5 bis avenue Maurice Ravel à Antony (92160), sur la convocation de son Président, Thierry MURE.

Ce dernier, pour des raisons indépendantes de sa volonté n'est pas présent et ne peut présider l'assemblée. Il a donné pouvoir au trésorier de l'association, Louis-Michel PAYEN, pour le remplacer et présider l'assemblée de l'association, en son nom, pour la partie concernant l'association. Pour SIA, le secrétariat de l'assemblée est assuré par Elisabeth Pybourdin.

.....

Le Président rappelle l'ordre du jour figurant sur la convocation :

1ère partie (commune SA et SIA) :

- Présentation des réalisations et des résultats de La Table de Cana SA pour 2025 - Point sur le début de l'exercice 2026.
- Présentation des actions de l'association en soutien de la SA- Présentation des comptes et du budget de l'association.

2ème partie (spécifique SIA)

- Approbation des comptes 2025 et budget 2026
- Quitus au conseil d'administration
- Elections au CA
- Mise à jour du fichier des adhérents : Ratification de trois nouveaux membres et radiations.

La feuille de présence signée par le Président de séance et la secrétaire de séance, fait apparaître que 28 membres sont présents ou représentés sur 54 membres (radiations ratifiées par la présente assemblée déduites).

...

.....

1. LA TABLE DE CANA SA : SITUATION ET PERSPECTIVES

Présentation de Laurent AUBRON Président du CA de La Table de Cana Antony (LTC)

1. L'ACTIVITE

Les difficultés économiques rencontrées par LTC au cours de l'année 2025 ne lui ont pas permis d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée.

Le CA hors taxes qui dépassait les 4 M€ sur l'exercice précédent n'atteint que 3.6 M€ pour 2025.

Parmi les faits marquants de l'année 2025 et qui ont conduit à la détérioration du résultat, il convient de citer particulièrement :

- La fermeture de la cuisine de la Porte d'Italie : le marché sur lequel se fondait le concept s'est avéré insuffisant par rapport aux moyens engagés. De plus, des malentendus intervenus avec nos correspondants à la Ville de Paris ont compliqué les choses. Ce projet est désormais stoppé. La société négocie actuellement son retrait mais, en l'état, la sortie devrait s'opérer « en douceur ».
- La seconde déception concerne la brasserie ouverte sur le plateau de Saclay. Outre les difficultés d'accès à la brasserie, les récentes aides mises en place par les Pouvoirs Publics en faveur des étudiants (repas à 1 €) ne sont guère favorables au développement du site.

Ces deux événements expliquent le retard par rapport aux prévisions.

Points positifs toutefois :

- La boutique ouverte à l'Institut du Monde Arabe fonctionne, ainsi que le nouveau point de vente sur les berges de Seine, qui devrait monter en puissance avec les beaux jours et le démarrage de la saison touristique.
- Un nouveau restaurant, le CiNey, vient d'être ouvert fin avril dans le 18ème arrondissement de Paris, avec la Fondation de l'Armée du Salut dont les besoins en restauration sont importants. Ce rapprochement correspondant à l'éthique de la Table de Cana.

Pour 2025, l'exercice se termine sur un déficit de l'ordre de 400 K€, situation qui rend nécessaire le renforcement des fonds propres de LTC. Compte tenu de l'actionnariat de LTC et de sa situation financière, il est impératif et urgent de faire appel au mécénat.

Pour 2026, LTC a budgété un chiffre d'affaires de 4 M€

Présentation Karine SANQUILLET Directrice Générale de LTC

2. LE SOCIAL

Sur l'année 2025, 82 salariés en insertion ont travaillé. 37 sont sortis.

LTC essaie d'être plus exigeante sur les critères à l'emploi. Mais le niveau des contraintes de l'administration conduit à devoir retenir des SI peu motivés.

Chez LTC le taux de réussite de la formation atteint 49 %. La moyenne des centres d'insertion est d'un peu plus de 50 %. Toutefois il convient de souligner que nos métiers de « bouche » sont particulièrement difficiles à maîtriser et pour progresser, il faut s'investir.

Outre la motivation il convient aussi de souligner les difficultés de base liées à l'insertion des SI : souvent un handicap et des difficultés de logement.

La fermeture de la cuisine de la Porte d'Italie et la réduction d'effectif à LUNEM ont conduit au départ d'une dizaine de personnes

3. CERTIFICATION R S E (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Pour l'application au secteur des « traiteurs ». LTC sera parmi les toutes premières sociétés à obtenir une telle certification qui porte sur l'engagement social dans l'entreprise, une gouvernance impliquée et responsable et une maîtrise de l'impact environnemental.

Une telle certification sera un plus pour le développement de LTC et devrait être obtenue courant 2026. En sa qualité d'entreprise d'insertion, les critères liés à la gouvernance de l'entreprise, son rôle social, son implication dans la formation et l'insertion professionnelle de ses salariés, font que les critères exigés pour la certification sont déjà depuis longtemps appliqués par LTC Antony.

4. AUTRES MESURES

Projet qualité : mise en place d'un questionnaire de qualité et suivi des réponses.

Développement de la formation mise en priorité avec des cours de français 1 jour par semaine et recherche pour palier aux difficultés pour le calcul.

2. ASSOCIATION NATIONALE Vers un redéploiement

L'OMBRE DU « FONDS DU BIEN COMMUN » SUR LA TABLE DE CANA

Les réseaux sociaux ont reproché à LTC une proximité avec ce fonds.

Il n'y a en réalité aucun lien financier ou contractuel entre LTC et ce groupement.

Le malentendu est né d'un lien personnel de l'ancien Président de l'association nationale, concernant son activité bénévole auprès de ce fonds, débutée peu de temps avant la fin de son mandat à l'association Nationale.

Pour éviter tout risque sur l'activité et l'image de LTC le départ immédiat du président est intervenu et la présidence de l'association nationale a été reprise par Bernard POINT qui s'est chargé de remettre de l'ordre et restaurer l'image de marque de l'association nationale, règles d'éthique, protection de la marque et articulation avec le réseau. **La refondation est en cours.**

Un grand merci à Bernard POINT de relever ce défi.

3. OBJECTIF « INSERTION » ET ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Présentation de Louis-Michel PAYEN

Pour son implication durant sa Présidence, remerciements sont adressés à Bruno Van Parys.

L'INSERTION : DES ENJEUX PARTAGES AVEC LA SA AU SEIN DU CONSEIL D'INSERTION

Début 2025 : un constat

. Diminution des performances du dispositif d'insertion

- . Part des sorties négatives croissante en tendanciel et atteignant un niveau élevé
- . Fort taux de départs prématurés (vers 4 mois)
- . Part des sorties sur non-renouvellement de contrat par l'entreprise
- . Difficultés de suivi des SI dans les sites « déportés »

. Des causes identifiées

- . Des candidats de plus en plus éloignés de l'emploi et des embauches réalisées malgré des risques identifiés
- . Un besoin d'accompagnement de plus en plus important dans les premières semaines de l'arrivée
- . Un marché de l'emploi qui reste en tension
- . Les difficultés de suivi des SI dans les sites « déportés »

Un constat, moins d'abandon de poste mais plus d'absentéisme

UN PLAN D'ACTION COMMUN SA/SIA

Le rôle de l'association SIA est de faciliter l'insertion des salariés qui sont engagés chez LTC. Pour assurer ce rôle, l'association doit intervenir auprès des SI dès leur recrutement par LTC puis faciliter leur insertion et, en fin de contrat, faciliter leur sortie.

. Recrutement

- . Diversifier et élargir les sources de candidats (SA/SIA)
- . Augmenter la sélectivité des recrutements (SA)

. Intégration

- . Parrainage des SI (mobilisation des bénévoles SIA et coordination SA/SIA)
- . Formation de la pratique du français (SIA et externe)
- . Formation au calcul et Excel (en cours)

. Sorties

- . Développer un réseau d'entreprises partenaires pour recevoir les SI
- . Mettre en place un parcours de suivi des sorties (SA/SIA)

DES DIFFICULTES SUBSISTENT DANS LA COOPERATION SA/SIA**Ce problème est rappelé chaque année mais :**

- . La nécessité d'une performance économique induit une pression forte sur la disponibilité des SI
- . Les moyens consacrés à l'insertion sont limités :
 - . Pour la SA une seule CPI, un changement de DRH avec vacance de poste intermédiaire
 - . Pour SIA une diminution du nombre de bénévoles
- . Le partage des responsabilités entre les 2 structures, et donc entre salariés et bénévoles, est sujet à malentendus ou incompréhensions
 - . Horaires des cours / Absentéisme / régularité
 - . Rôle dans l'accompagnement à la sortie (A.R.E.)
 - . Transmission d'informations nominatives (vs. RGPD)
 - . Protection des données individuelles

Pour autant :

- . L'Association a repris des cours de français et étudie la mise en place de cours « de calcul »
- . Une permanence « logement » se tient chaque semaine, hors vacances, à Antony
- . Les « Champs Elysées » restent un endroit où il est bon de se retrouver
- . L'Association a assuré son RDV de Noël
- . Le Fonds d'Entr'aide a permis de dépanner des situations difficiles, dont des nuitées d'hôtel pour éviter des nuits en précaire.

Mais il nous faut consolider / réviser notre projet commun SA/SIA

Un conseil d'Insertion y sera consacré au moins de juin.

L'ASSOCIATION DOIT EGALEMENT ASSURER SON RÔLE D'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

- . Dans le cadre de la recherche de fonds propres indispensables pour la SA et évoqués précédemment.
- . Nous devons trouver les ressources nécessaires pour suivre cette opération en maintenant notre position d'actionnaire majoritaire.
- . Pour ce faire nous devons nous mobiliser auprès des fonds de dotation, des mécènes pour recueillir des fonds.

CONCRETEMENT, NOS ACTIONS 2025**. Accompagnement individuel des SI**

- . Cours de FLE
- . Aide au retour à l'emploi (actuellement très réduit)
- . Parrainage (limité)
- . Aide au logement
- . Fonds d'entraide

. Opérations collectives

- . Sorties culturelles
- . Noël (enfants et fête)

. Participation au Conseil d'Insertion de la SA**. Représentation au CA de la SA****. Financement de la SA**

- . Prêt en compte-courant
- . Reversement de subventions
- . Relais sur les prêts consentis par l'Association Nationale à la SA

. Participation au CA de l'Association Nationale**4. RAPPORT FINANCIER****Approbation des comptes 2025 et budget 2026**

Louis-Michel Payen, en sa qualité de trésorier, présente les comptes 2025 et le budget 2026

BILAN FINANCIER - COMPTE DE RESULTAT 2025

ACTIVITE SOCIALE :				FONCTIONNEMENT 2025			
Activité sociale 2025	Détail	Dépenses	Recettes		Détail	Dépenses	Recettes
Dons adhérents et autres			7 874 €	cotisations adhérents (36 adhérents)			1 800
Ventes "Champs Elysées"			385 €	Frais généraux		1 278	
Activité sociale / adressée au S.I.		1 070 €		Banque	557		
Fête de Cana fin d'année (borne Selfies)	660 €			Assurances	232		
Sorties culturelles	410 €			Internet + téléphone	394		
Vacances	néant			Remboursements divers	95		
Cadeaux de Noël	1 110 €	1 110 €		Frais de bouche			
Fonds d'entraide				Cocktail AG	517	517	
accordé	2 349 €	2 349 €		Adhésions / Dons			182
remboursé				St Raphaël	32		
irrecouvrable	cf infra			Fleurs et dons	100		
Total activité sociale		4 529 €	8 259 €	Passerelles et Compétences	50		
Excédent	3 730 €			Association Nationale			1 054
				Cotisation	400		
				Frais de déplacements	654		
Concours accordés par le Fonds d'entraide de plus de 3 ans et/ou considérés comme irrécouvrables (3 Débiteurs) ou "donnés (3 bénéficiaires)	perte	1 917 €	ex. 2025 6 dossiers	Total fonctionnement courant		3 031	1 800
				Déficit	-1 231		

OPERATIONS FINANCIERES

OPERATIONS FINANCIERES				Détail	Dépenses	Recettes	Ecart
		Subventions reçues				34 980	
					34 980		
		Prélèvement sur épargne					
		Avance en compte-courant à la SA			24 150		-24 150
		Prêt de l'Association Nationale pour LTDC			40 000	40 000	
					99 130	74 980	-24 150
Trésorerie au 31,12,2024			28 119 €				
Déficit de fonctionnement			-1 231 €				
Excédent activité sociale			3 730 €				
Financement SA			-24 150 €				
Trésorerie au 31,12,2025			6 467 €				

BUDGET 2026

- . Maintien de la cotisation à 50€
- . Stabilité du budget de fonctionnement
- . A prévoir, un budget spécifique pour les opérations de formation

. Quitus au conseil d'administration

Le rapport d'activité et les comptes de 2025 ayant été présentés, l'Assemblée est invitée à approuver ceux-ci et à donner quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'année 2025.

- La question ayant été mise aux voix, les comptes sont approuvés et le quitus est donné à l'unanimité.
- Le budget 2026 tel que présenté est lui aussi approuvé à l'unanimité.

5. MISE A JOUR DU FICHER DES ADHERENTS : RADIATIONS ET RATIFICATION DE NOUVEAUX MEMBRES

Radiation : Pour être en conformité avec les statuts et après validation par le conseil d'administration du 21 avril 2026, l'assemblée ratifie les radiations pour absence de cotisation depuis plus de deux ans (et après demande de confirmation aux intéressés par mail ou par courrier)

. Claire DEBILLY, Isabelle LEFEVRE, Jeanne BENHAIM, Françoise LE JEAN, **Daniel MARTICHOUX (*)**, Carole PECOUX, Edouard RIBADEAU-DUMAS, Chantal BASTIN et Marie-Noël BONEU

- Ceci mis aux voix, l'assemblée ratifie ces radiations moins une abstention concernant la dernière adhérente.

(*) voir Nota avant signature des scrutateurs page 9

Nouveaux membres :

L'assemblée prend acte des nouvelles adhésions intervenues en 2025, et ratifié par le conseil d'administration du 2 décembre 2025 :

- . Laurent AUBRON en avril 2025
- . Hervé FRAIOLI en septembre 2025

L'assemblée prend acte également de deux nouvelles adhésions début 2026 :

- . Olivier POIRIEUX (adhésion du 21.04.2026 – ratifiée par le conseil du 21.04.2026)
- . Benoît LANDREAU en mai 2026 : ratification prévue lors du prochain conseil de SIA

Après l'assemblée, l'association comptabilise un total de 54 adhérents

6. RENOUELEMENT DU CONSEIL

Composition actuelle :

- Bernard Fourniou
- Maurice Grossel
- Sylvie Guichard
- Eric Join-Lambert
- Thierry Mure
- Louis-Michel Payen
- Patrice Roussel
- Jean-Paul Soubeyrand
- Bruno van Parys

Soit un total de 9 membres (un minimum de 6 membres est requis selon l'article 9 des statuts).

Mandats venant à échéance :

- Bernard Fourniou
- Thierry Mure
- Patrice Roussel
- Jean-Paul Soubeyrand

Les quatre administrateurs sollicitent ou ont sollicité un nouveau mandat.

- Ils sont réélus à l'unanimité

Un nouveau candidat sollicite son entrée au conseil d'administration

- Olivier Poirieux
 - Ceci mis aux voix candidat est élu à l'unanimité. Le nouvel administrateur n'a pas pris part au vote.

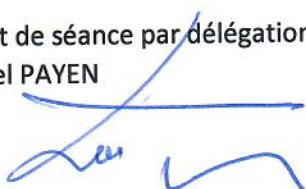
Le conseil est dorénavant constitué de 10 membres administrateurs.

...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30 par le Président, qui remercie les participants et les invite à partager un moment autour de la collation préparée par La Table de Cana d'Antony.

Nota : la radiation de sa qualité de membre pour défaut de cotisation de Daniel MARTICHOUX, proposée au scrutin, se trouve sans objet du fait de la réception de sa cotisation annuelle. Ce point sera validé lors du prochain conseil d'administration.

Le Président de séance par délégation
Louis-Michel PAYEN



Le Trésorier



La secrétaire de séance

